



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 11 octobre au 9 novembre 2021 inclus

à Bartenheim, Blotzheim, Hésingue et Saint-Louis

Projet de nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport

Le préfet du Haut-Rhin informe :

Sur demande de SNCF Réseau, maître d'ouvrage, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport, sur le ban communal des communes de Bartenheim, Blotzheim, Hésingue et Saint-Louis, est prescrite par arrêté préfectoral du 20 septembre 2021

**Elle se déroulera du lundi 11 octobre 2021
au mardi 9 novembre 2021.**

Pendant toute cette durée :

- l'ensemble du dossier comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est déposé à la mairie de Saint-Louis, siège de l'enquête, et aux mairies de Bartenheim, Blotzheim et Hésingue afin que chacun puisse en prendre connaissance sur place et éventuellement consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet, pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public de ces mairies.
- Le dossier est consultable par voie dématérialisée sur le site internet suivant :
<https://www.registre-numerique.fr/eapbyrail>
- un accès gratuit au dossier sera garanti par un poste informatique disponible à la préfecture du Haut-Rhin (11 avenue de la République à Colmar) du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.89.29.22.17) ou par courriel à l'adresse suivante : **pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr**

Est désignée, une commission d'enquête, composée des commissaires enquêteurs suivants :

- **Madame Isabelle KEMPF**, chef de projet, en qualité de présidente,
- **Madame Brigitte REIBEL**, assistante de direction, en qualité de membre titulaire,
- **Madame Patricia HILD**, professeur de collège retraitée, en qualité de membre titulaire.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public, aux dates et heures suivantes :

- à la mairie de Bartenheim :
 - **le lundi 11 octobre de 8h30 à 10h30**
 - **le mercredi 27 octobre de 16h00 à 18h00**
- à la mairie de Blotzheim :
 - **le mercredi 13 octobre de 15h30 à 17h30**
 - **le lundi 25 octobre de 10h00 à 12h00**
- à la mairie de Hésingue :
 - **le jeudi 14 octobre de 15h30 à 17h30**
 - **le vendredi 29 octobre de 9h30 à 11h30**
- à la mairie de Saint-Louis (siège de l'enquête) :
 - **le lundi 11 octobre de 9h00 à 11h00**
 - **le samedi 23 octobre de 10h00 à 12h00**
 - **le mardi 9 novembre de 14h00 à 17h00**

En outre, le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête, ses observations et propositions sur le projet, selon les modalités définies ci-après :

- par correspondance adressée à la mairie de Saint-Louis, à l'attention de la présidente de la commission d'enquête,
- sur les registres d'enquête publique, disponibles dans les mairies de Saint-Louis, Bartenheim, Blotzheim et Hésingue, pendant leurs horaires d'ouverture au public,
- directement sur le site :
<https://www.registre-numerique.fr/eapbyrail>
- par courriel à l'adresse suivante :
eapbyrail@mail.registre-numerique.fr

L'autorité compétente pour se prononcer sur l'utilité publique du projet au terme de l'enquête publique est le préfet du Haut-Rhin.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera mise à la disposition du public pendant un an à la mairie de Saint-Louis et sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin : **<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques/Rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>**